



ÉDITORIAL

Violence et haine, l'ADN de l'extrême droite

PAR ROSA MOUSSAOUI, RÉDACTRICE EN CHEF

La mise en scène par Marine Le Pen et Jordan Bardella d'une « normalisation » du Rassemblement national (RN) sur la scène politique n'a en rien fait refluer la violence consubstantielle à l'extrême droite, à son projet, à ses pratiques. Au contraire : la certitude d'une victoire d'ores et déjà acquise en 2027, avant même que les urnes n'aient rendu leur verdict, donne lieu à un déchaînement de haine et de brutalité, parfois jusqu'au crime.

Au commencement, il y a les mots. La parole raciste, antisémite, homophobe, masculiniste se libère au point de transformer les réseaux sociaux en égouts où le cyberharcèlement peut avoir libre cours, sans modération. Ces injures, proférées dans l'anonymat d'Internet ou dans la vraie vie, sont sous-déclarées : bien peu font l'objet de plaintes et, lorsque c'est le cas, il n'est pas rare que celles-ci finissent enterrées ou classées sans suite. Les statistiques du ministère de l'Intérieur font pourtant état d'une hausse continue du nombre d'infractions à caractère raciste.

Leur courbe épouse celle des succès électoraux du RN, dont les cadres, les candidats, les élus, les militants sont régulièrement mis en cause. César R., le chef de patrouille de la police municipale de Carcassonne (Aude) trahi par sa caméra-piéton, n'est pas une « brebis galeuse » : il est le visage sans fard de l'extrême droite.

Les mots sales du racisme, de la xénophobie, de l'antisémitisme, de la LGBTphobie, de la misogynie, de l'antitsiganisme ne sont pas sans effets. Ils blessent, ils brisent, ils excluent. Et ils ouvrent la voie à la violence, parfois jusqu'à la mise à mort. Le 6 janvier 2026, Ismaël Aali, 20 ans, était retrouvé mort dans un étang près de Lyon. Dans le téléphone de l'auteur présumé du crime : une vidéo dans laquelle il déverse son mépris raciste sur la victime. L'assassin d'Hichem Miraoui, 45 ans, abattu le 31 mai 2025 à Puges-sur-Argens (Var), avait prévenu dans de multiples vidéos qu'il entendait « tirer sur la population maghrébine ». Djamel Bendjaballah, 43 ans, avait déposé quatre plaintes, jamais prises au sérieux, pour harcèlement raciste et menaces, avant d'être tué le 31 août 2024 près de Dunkerque (Nord) par Jérôme Decofour, membre d'un

groupuscule d'extrême droite. Dans cette affaire, il aura fallu deux longues années de bataille pour que la circonstance aggravante de racisme soit enfin retenue.

Le calendrier judiciaire déborde de procès où comparaissent des militants et des sympathisants d'extrême droite. La liste de leurs crimes récents est interminable : Angela Ros-tas, Éric Casado-Lopez, Federico Martin Aramburu... Ils s'inscrivent dans une tradition politique qui a toujours fait de la haine, de la violence, de l'élimination symbolique ou physique de ceux qu'elle juge indésirables des armes politiques.

Jean-Marie Le Pen avait vigoureusement combattu, en son temps, la loi Gayssot du 13 juillet 1990, qui réprime les actes et propos racistes, antisémites ou xénophobes et crée le délit de négationnisme et de contestation de crime contre l'humanité – une atteinte, selon lui, à la « liberté d'expression ».

Tout à leur entreprise de dédramatisation, les dirigeants du RN jurent aujourd'hui qu'ils n'ont « aucun problème à reconnaître » la répression du négationnisme et qu'ils n'abrogeront pas cette loi. Mais, placée devant les propos abjects de certains de ses électeurs ou sympathisants, Marine Le Pen refuse d'en admettre le caractère raciste. Quant à la fable du RN lavé de son antisémitisme historique, elle est ruinée par les révélations de nos confrères de Mediapart, qui ont mis au jour d'anciennes conversations de Jordan Bardella éclairant d'un jour cru des penchans antijuifs et complotistes obsessionnels.

Son ravalement de façade ne devrait tromper personne : une victoire du RN en 2027 ferait courir des risques insoutenables à tous ceux que l'extrême droite désigne comme des intrus, des surnuméraires, des parias. ●

Le ministère de l'Intérieur fait état d'une hausse continue du nombre d'infractions à caractère raciste, dont la courbe épouse celle des succès électoraux du RN.